



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Ministère de l'Éducation Nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche

Fiche de lecture à l'attention des professeurs de français et littérature :

Raymond RADIGUET, *Le Diable au corps*, 1923.

Chers collègues,

Suite à diverses recommandations ayant été adressées à notre ministère par nombre d'entre vous, nous avons décidé d'intégrer *Le Diable au corps*, de Raymond Radiguet, aux programmes de lecture des classes de 3^{ème} et de Terminale Littéraire. Ce roman, paru en 1923, présente en effet divers intérêts pédagogiques que nous avons décidé de promouvoir auprès des élèves. Le choix de le leur faire étudier reste bien entendu à votre libre appréciation, et ne vient en aucun cas perturber le programme préétabli et validé par monsieur le Ministre.

I. Programme de 3^{ème} :

Dans le cadre de l'étude thématique consacrée aux formes du récit aux XX^{ème} et XXI^{ème} siècles, *Le Diable au corps* offre l'opportunité aux élèves de 3^{ème} de mettre en corrélation les connaissances acquises en cours de français et d'histoire-géographie : cette œuvre se déroule au début de la Grande Guerre, période visitée en début d'année scolaire par le programme d'histoire.

Radiguet présente avec brio une époque de troubles où sont renversées diverses mœurs sociales. La question du vécu de l'absence des êtres aimés est également soulevée, et peut permettre aux élèves d'envisager l'horreur de la guerre au travers du regard d'un adolescent qui ne la voit que de loin.

Cette lecture peut favoriser l'instauration d'un atelier pluridisciplinaire :

- Le professeur de français abordera le contexte historique de la Première Guerre Mondiale dans la littérature du début du XX^{ème} siècle.
- Le professeur d'histoire-géographie fera étudier à ses élèves la situation sociale, économique et culturelle de la France en guerre, en décentrant leur regard des tranchées.

La lecture du *Diable au corps* peut elle-même être complétée par des extraits d'ouvrages de Louis-Ferdinand Céline (*Voyage au bout de la nuit*), Erich Maria Remarque (*À l'Ouest, rien de nouveau*), Sébastien Japrisot (*Un long dimanche de fiançailles*), etc. La projection de l'adaptation filmique de Claude Autant-Lara (1947) peut également être envisagée. Toutes ces œuvres serviront à étudier les représentations de la Grande Guerre en cette année de centenaire.

II. Programme de Terminale Littéraire :

Dans la continuité des lectures proposées les années précédentes en cours de littérature, *Le Diable au corps* permet d'aborder la notion d'amour interdit (cf. *Roméo et Juliette* de William Shakespeare) ainsi que le récit d'initiation (cf. *L'Odyssée* de Homère).

Cette lecture peut ainsi être proposée comme un complément culturel de *Madame Bovary* (œuvre choisie pour les épreuves de littérature des baccalauréats de 2014 et 2015). En effet, *Le Diable au corps* rejoint l'œuvre de Gustave Flaubert, les deux étant des récits d'initiation recelant des aspects réalistes et romantiques. Nous y retrouvons la thématique des sentiments amoureux bridés qui ne demandent qu'à être exacerbés.

Le roman de Raymond Radiguet viendra également compléter la lecture de *Madame Bovary* en offrant aux élèves un récit qui se déroule près de soixante-dix ans plus tard. Ils pourront ainsi constater l'évolution des mœurs amoureuses entre la deuxième moitié du XIX^{ème} et le premier quart du XX^{ème} siècle. Enfin, le narrateur masculin et Emma Bovary peuvent permettre aux Terminales Littéraires d'effectuer un travail comparatif sur les ressentis amoureux des personnages des deux sexes.

Le Diable au corps soulève par ailleurs la question pertinente des tourments de l'adolescence, de l'initiation sentimentale et charnelle, et des choix difficiles inhérents au passage à l'âge adulte.

III. Utilisations complémentaires :

Cette œuvre peut aussi être conseillée aux élèves dans le cadre d'une étude sociale. La problématique de la maternité à l'adolescence étant régulièrement soulevée, *Le Diable au corps* peut permettre d'aborder celle de la paternité, sujet souvent négligé.